Décision 22-DCC-05 du 24 janvier 2022

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Amon par les sociétés Loupoma et ITM Entreprises

Posted on: 25 janvier 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Loupoma et ITM Entreprises
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Amon

Lire

Le texte intégral
137.18 Ko